

Qu'est-ce qu'une proposition subordonnée complétive ?

- Une proposition **subordonnée complétive** est une proposition subordonnée particulière. Elle donne des précisions sur le verbe et les circonstances de l'action. On ne peut ni la déplacer, ni la supprimer. (La phrase n'aurait plus de sens.)
- Comme son nom l'indique, c'est presque toujours un complément. Elle a le plus souvent le rôle de complément d'objet (COD ou COI). Elle peut aussi avoir le rôle de complément du nom, complément de l'adverbe ou de l'adjectif... et aussi le rôle de sujet ou d'attribut du sujet.
- Il existe 3 types de subordonnées complétives : les complétives conjonctives, les complétives infinitives et les complétives interrogatives.

Qu'est-ce qu'une proposition complétive conjonctive ?

- La proposition **subordonnée complétive conjonctive** commence par « **que** » ou les mots « **ce que** ».

Exemple : Je sais qu'il plaisante. (COD) / Ce que tu penses me dérange. (Sujet)
Il tient à ce que je reste. (COI) / J'ai la certitude qu'il viendra. (Complément du nom)

Qu'est-ce qu'une proposition complétive infinitive ?

- La proposition **subordonnée complétive infinitive** ne commence pas par un subordonnant (mot de liaison) et n'a pas de verbe conjugué. En revanche, elle a un verbe à l'infinitif.

Exemples : Il a entendu le téléphone sonner. (COD) / Elle a vu le soleil se lever. (COD)

Qu'est-ce qu'une proposition complétive interrogative (indirecte) ?

- La proposition **subordonnée complétive interrogative** pose indirectement une question. Elle commence par le mot « **si** » (On dit que l'interrogation totale) ou par un mot interrogatif. Tel que **quand, quel, qui, quoi...** (On dit que l'interrogation est partielle).

Exemples : Je me demande pourquoi il sourit. Interrogation partielle introduite par « **pourquoi** ».
Je ne sais pas si tu seras à l'heure. Interrogation totale introduite par « **si** ».

